



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 10 mai 2022

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DUFFAULT Laurent, LARDON Jean-Yves, MINEREAU Dominique, MOREAU Laurent, GARNIER Béatrice, GABIGNON Christophe, GAUTHIER Guillaume, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, VERDUZIER Jean-Bernard, PIAULET Christine, SULLI Bruno, ROYER Freddy, DEBIAIS Viviane, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU
GRIFFON Gaëlle représentée par C MICHAUD
MASSONNEAU Bruno représenté par C PIAULET
MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER

Secrétaire de séance : Jean-Romuald MINEREAU

1. INSTALLATION NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme Gaëlle GRIFFON et M Jean-Bernard VERDUZIER sont installés en tant que conseillers municipaux.

2. DELIBERATIONS

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTE
70	Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire Le conseil municipal accepte de recruter un agent contractuel sur le grade de rédacteur pour assurer les fonctions de comptable sur la base de 32h pour une durée d'un an.	Unanimité
71	Réduction du nombre d'adjoints Suite à la démission de M DESIRE, le conseil municipal fixe à 6 le nombre d'adjoints.	Unanimité
72	Indemnités de fonction des élus Suite à la démission d'un adjoint et de 4 conseillers délégués, le nombre d'élus percevant des indemnités est revu. Désormais, M le Maire, 6 adjoints et 7 conseillers délégués percevront des indemnités dont le montant est inchangé.	Unanimité
73	Comité social territorial – nombre de représentants et recueil des avis Le conseil municipal fixe à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et de la collectivité au sein du comité social territorial. Il autorise le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.	Unanimité
74	Renouvellement partiel des membres de la commission d'appel d'offres Il est nécessaire de procéder au renouvellement partiel de la commission d'appel d'offres. Le conseil municipal approuve sa nouvelle constitution : Président : Christian MICHAUD le Maire Membres titulaires : Dominique CHALLOT, Dany BIOTTEAU (entrant), Jean-Romuald MINEREAU, Tetyana DUFFAULT, Christine PIAULET Membres suppléants : Mireille BARREAULT (entrant), Jean-Yves LARDON (entrant), Bertrand CROC (entrant), Yvette MUSCAT, Bruno MASSONNEAU.	Unanimité

75	Terrasse place Gambetta – convention d’occupation précaire Le conseil municipal approuve la convention d'occupation précaire portant sur une partie de la place Gambetta et autorise la mise à disposition d'une emprise de 35 m ² à la société Cézar Café pour l'installation d'une terrasse, moyennant le paiement d'une redevance annuelle établie à 300 € et pour une durée de trois ans.	Unanimité
76	Redevance d’occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de distribution d’électricité Le conseil municipal fixe la redevance d’occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d’électricité pour 2022 à 1 597€.	Unanimité
77	Redevance d’occupation du domaine public pour les installations de télécommunication d’Orange année 2022 Le conseil municipal fixe la redevance d’occupation du domaine public d’Orange pour 2022 à 5 505€.	Unanimité
78	Adhésion au dispositif participation citoyenne Le dispositif participation citoyenne s’appuie sur des citoyens référents manifestant leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Ainsi, dès qu’ils ont connaissance d’un fait suspect, ils alertent les forces de l’ordre de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Le conseil municipal approuve l’adhésion à ce dispositif.	Unanimité
79	Convention d’objectifs et de financement avec la CAF pour le multi accueil 2022-2024 Le conseil municipal approuve la convention d’objectifs et de financement avec la CAF pour le multi accueil : Prestation de service unique (PSU), Bonus « mixité sociale », Bonus « inclusion handicap », Bonus « territoire CTG » pour la période 2022-2024.	Unanimité
80	Avenant à la convention d’objectifs et de financement avec la MSA pour le multi accueil Le conseil municipal approuve l’avenant à la convention d’objectifs et de financement avec la MSA Poitou pour la prestation de service unique pour l’accueil jeunes enfants au multi-accueil du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022.	Unanimité
81	Subvention OGEC participation communale - élèves élémentaires et maternelles Le conseil municipal décide de verser le solde de la participation communale à l’OGEC pour l’année scolaire 2021-2022 d’un montant de 8 423.50€ pour les élémentaires ainsi que la participation de 25 380€ pour les maternelles.	Unanimité
82	Participation financière aux frais de scolarité d’enfants domiciliés à NAINTRE accueillis en ULIS à Châtelleraut Le conseil municipal accepte de régler à la ville de Châtelleraut une participation financière de 4050€ pour les élèves de Naintré accueillis en ULIS dans une école de Châtelleraut pour les années scolaires 2020/2021 et 2021/2022.	Unanimité
83	Changement du montant des cautions des salles et de l’Agora Le conseil municipal décide de fixer le montant de la caution à 100€ lors de la location de la salle des fêtes Robert Sauvion, de la salle du Riveau et de l’Agora à compter du 1 ^{er} juin 2022.	28 voix "Pour" 1 voix "Contre" de JF POISSON
84	Redevance d’occupation du domaine public – société SOGEA OUEST TP Le conseil municipal fixe un tarif à 1€ le mètre carré par mois dans le cadre d’installation d’une base vie sur le domaine public. Il approuve l’occupation par la société SOGEA OUEST TP d’une partie du parking de Domine d’une emprise de 200 m ² pour l’installation d’une base vie.	Unanimité